



Ergothérapeute

Pack du Praticien :

Cotisation 16,00 € TTC /mois

(frais de fractionnement inclus)

ou

180€ TTC /an

Ce Pack comprend : Responsabilité Civile Professionnelle et
Exploitation + Protection Juridique Vie Professionnelle et Vie Privée
(hors option multirisque professionnelle)

Les options :

1 / Multirisque du Local Professionnel :

Surface	Jusqu'à 40 m ² dans votre habitation	Jusqu'à 50 m ²	Jusqu'à 100 m ²	Jusqu'à 150 m ²	Jusqu'à 250 m ²
Prime	99 €	204 €	311 €	521 €	769 €

2 / Garantie Perte Exploitation :

Incluse systématiquement dans la garantie multirisque du local jusqu'à un chiffre d'affaires de 80 000 €.

Au-delà de 80 000 € de CA, il s'agit d'une option pour laquelle la cotisation est de 0,8 ‰ du chiffre d'affaires total.

Frais de dossier 37 euros

Proposition Tarifaire 2021

